

SIRÉAS ASBL – SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHE, D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE
FAE ASBL – FORMATION ET AIDE AUX ENTREPRISES
SASB ASBL – SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS

R A P P O R T D ' A C T I V I T É S
2 0 1 3



Siréas
SASB
FAE

TABLE DES MATIÈRES

STRUCTURE	3
PROLOGUE	4
LA CONTRIBUTION DES CPAS VIA L'ARTICLE 60 § 7 ..	5

SASB

LE SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS	6
LES PERMANENCES SOCIALES	6
LE SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL (SSI)	7
L'AIDE AUX JUSTICIABLES	9

Siréas

LES ACTIONS DE COHÉSION SOCIALE	11
1. LE SERVICE JURIDIQUE	11
2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET L'ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE	11
3. L'ALPHABÉTISATION ET LES COURS DE FRANÇAIS	11
L'ÉDUCATION PERMANENTE	12
ACTIONS DE L'AXE 1 DU DÉCRET	12
ACTIONS DE L'AXE 3.2 DU DÉCRET	14
LA PRÉVENTION IST/SIDA	16
LES STRATÉGIES D'ACTION	16
LES PROJETS EUROPÉENS	18
1. LE PROJET WORK HARMONY	18
2. LE PROJET SKILLS UP	18

Siréas/FAE

LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE	19
FORMATION EN FRANÇAIS ET MATHS ORIENTÉS MÉTIERS TECHNIQUES	19
LE PROJET « T-FOREVER »	19
LA MÉCANIQUE	20
L' ELECTRICITÉ	20
LA PLOMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE	20
LA MAÇONNERIE	21
L' HORECA	21
LA CONFECTION TEXTILE OU CUIR & DAIM (ASBL FAE)	21
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS	21
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE	22
CONVENTION ENTRE SIRÉAS ET L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE	22

CONCLUSION	23
------------------	----

STRUCTURE

Assemblées Générales et Conseils d'Administration

Président : Jacques Lombard

Administrateur délégué

Mauro Sbolgi

FAE osbl
Senna Halfout
Coordination
administrative

Siréas osbl

SASB osbl
Coordination
Sarah Santele

**Formation
ISP Textile
et Cuir**
Aurore Delbeuck
Coordination
pédagogique

Formations ISP
Coordination
Horeca : Naïma Nassir
Etangs Noirs : Y. Al Kalb
Bureautique: Ad. Lenoble

**Education
Permanente**
Coordination
Harmony
Vander Straeten

**Prévention
IST / SIDA**
Coordination
Maureen Louhenapessy

**Cohésion
sociale**
Renaud De Mot
D. Diymi Shutsha
Bernard Laruelle

**Projets
européens**
Mauro Sbolgi

**Service
Social
International**
Myriam Vastmans

**Service
Social**

**Aide aux
détenus**
Sarah Santele

Particularités :

1. des centres gérés par des coordinateurs responsables et motivés
2. une synergie entre les différentes pôles d'activités selon les principes mis en œuvre depuis 1978 :
 - a. action sociale : on ne peut aider efficacement une personne en situation précaire sans le support de l'aide sociale
 - b. formation professionnelle : on ne peut sortir quelqu'un de la spirale de la dépendance sans la formation et l'insertion professionnelle
 - c. éducation permanente : pour éviter la rechute dans la marginalité et la précarité, il faut intégrer la personne dans une perspective active d'engagement collectif vers le changement social en fournissant des outils d'analyse critique et d'action interculturelle
3. une comptabilité séparée pour chaque centre d'activité et une gestion rigoureuse

PROLOGUE

2013 est déjà derrière nous et nous entamons 2014 avec un sentiment d'inquiétude. Les promesses de l'entrée dans le nouveau millénaire sont loin. Les prédictions de prophètes farfelus qui annonçaient la fin du monde ou une nouvelle ère de prospérité sont tout aussi loin. L'incertitude face à l'avenir reste entière.

En 2008, nous entrons dans l'ère de la crise économique issue d'une crise financière et bancaire sans précédents. Le contribuable a été obligé de renflouer les banques comme s'il était responsable des spéculations bancaires. En outre, pour lutter contre l'endettement des États et relancer la croissance, on a vu apparaître le dogme de l'austérité, dogme qui a été remis en question en avril 2013 lorsque des chercheurs de l'Université du Massachussets ont démontré qu'il était basé sur une erreur de calcul des économistes Reinhart et Rogoff qui avait fait le lien entre la croissance et la réduction de la dette publique. Même le FMI renverse aujourd'hui les théories qui ont lié les politiques d'austérité à la croissance et reconnaît leur effet désastreux sur les inégalités sociales.

Entre-temps, les plus faibles restent les premières victimes des politiques de redressement des finances publiques. Et on a du mal à comprendre la logique. Quelle est en effet, par exemple, la logique de réduire le soutien aux centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle alors que ceux-ci contribuent à former la main d'œuvre qualifiée dont les entreprises ont besoin, dont la relance a besoin ? On finit par se demander si la crise n'est pas devenue une opportunité pour les États - et en particulier pour la Belgique, moins touchée que d'autres pays - de renforcer une politique néolibérale basée sur un accroissement unilatéral des richesses et l'affaiblissement des systèmes de protection sociale. Allons-nous vers l'abandon progressif de notre modèle social et vers une société de plus en plus inégalitaire ?

Plus loin de nous, les conflits armés au Moyen Orient et en Afrique ont fait plus de victimes au cours des 20 dernières années que ne l'avait fait la seconde guerre mondiale. Des millions de personnes sont contraintes de fuir vers des camps de réfugiés ou vers l'étranger à la suite de guerres dans lesquelles sont impliquées certaines puissances occidentales. (USA, GB, France,...). Dans ces drames, la réalité n'est pas celle des médias mais bien celle qui est vécue par les victimes. Et c'est à toutes ces réalités que Siréas et SASB, en tant qu'action sociale, et bien d'autres personnes, sont confrontées chaque jour. Nous en ressentons toute l'horreur à travers les réfugiés qui viennent frapper à notre porte et dont certains ont été refoulés et assassinés à leur retour au pays, ou sont morts par manque de soins.

Lorsque la Secrétaire d'État à l'asile et à la migration fut interpellée à la suite de l'assassinat en Afghanistan, en octobre 2013, d'un candidat réfugié débouté qui avait supplié de ne pas être expulsé vers son pays sachant qu'il serait tué, elle a répondu que ce refoulement n'était pas de sa faute mais bien celle de son administration... comme si l'administration agissait sans instructions de la Ministre ! Et on dit qu'aux prochaines élections elle fera un tabac ! N'est-ce pas une dérive très inquiétante dans un pays qui a toujours été accueillant pour les immigrés et les réfugiés dans le respect de la convention internationale sur la protection des réfugiés de 1951, qui a toujours encouragé la lutte contre le racisme et la xénophobie ?

À côté de cela il y a quelques lueurs d'espoir, tels ces pêcheurs de Lampedusa qui n'ont pas hésité à se jeter à la mer pour sauver des hommes, des femmes et des enfants de la noyade, au risque de devoir payer une amende de 10.000 € par personne sauvée, conformément à la loi italienne qui punit sévèrement l'aide à l'entrée sur le territoire ! Ce geste a impressionné toute l'Italie et en particulier le Président de la République qui s'est engagé à faire changer la loi.

LA CONTRIBUTION DES CPAS VIA L'ARTICLE 60 § 7

Pour réaliser les missions décrites dans ce rapport, notre institution bénéficie du dispositif mis en place par l'article 60 § 7 de la loi organique sur les CPAS qui met du personnel à la disposition des organismes sociaux pendant une certaine durée. Dès que ces travailleurs sont en droit de bénéficier des allocations de chômage (1 à 2 ans selon l'âge), ils cessent d'émarger au CPAS et quittent notre institution. Nous avons collaboré cette année avec 8 CPAS de la Région Bruxelloise (Anderlecht, Bruxelles, Evere, Forest, Ixelles, Jette, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint Lambert) et avec le CPAS de Gand.

Sans l'aide précieuse de ces travailleurs, Siréas/Sasb/FAE auraient bien du mal à fonctionner. Que soit remercié ici chacun de ces CPAS pour son aide et sa collaboration efficace.

Convaincus toutefois que l'accès aux allocations de chômage n'est pas un objectif en soi, nous encourageons ces travailleurs, pendant qu'ils sont à notre service, à formuler un projet d'insertion professionnelle et à suivre, à raison de deux demi-jours par semaine, une formation destinée à les aider dans la réalisation de ce projet. Ou à consacrer ce temps à la recherche intensive d'emploi.

Selon une petite enquête menée en février 2014 auprès des 24 travailleurs arrivés au terme de leur mise à disposition dans le courant de 2013 : 7 ont trouvé du travail, 3 poursuivent une formation, 8 n'ont pas encore trouvé de travail et 6 n'ont pas pu être contactées.

Au total, 49 personnes nous ont aidés dans des tâches diverses en 2013. La moyenne du personnel sous contrat art 60§7 était de 25 personnes par mois, les nouveaux venus remplaçant ceux qui sont partis.

Fonctions occupées en 2013	
Aide formateur mécanique	1
Aide formateur menuiserie	1
Aide service social et juridique	6
Aide formateur électricité	2
Animateur EP	2
Animateur Français	1
Auxiliaire administratif	18
Aide comptable	1
Aide formateur cours généraux	1
Cuisinier	3
Conseiller en hygiène et sécurité	1
Employé polyvalent - Ouvrier	2
Informaticien	2
Nutritionniste	1
Journaliste - rédacteur	1
Technicien de surface	6
TOTAL	49

SASB

LE SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS

*Avec le soutien de la Région
Bruxelloise – COCOM*



LES PERMANENCES SOCIALES

*Permanences du lundi au vendredi de
8h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00*

Les permanences sociales du « Service Social des Étrangers », devenu « SASB », sont le point de départ de l'ensemble des développements de Siréas/SASB/FAE depuis 1962.

SASB est un service d'accueil de première ligne spécialisé dans la recherche de solutions concernant les difficultés relatives au droit séjour sur le territoire belge. Mais son action s'étend également à d'autres domaines du travail social : permis de travail ; sécurité sociale ; CPAS ; problèmes financiers ; problèmes de logement, etc. Au-delà du travail individuel, les permanences sociales sont une porte ouverte sur le monde et sur les dysfonctionnements qui mènent tant de personnes à fuir leur pays d'origine.

En 2013, nous avons traité 2795 dossiers, dont 1947 nouveaux dossiers. 51 % des consultants sont originaires d'Afrique subsaharienne et 22 % sont originaires d'Afrique du Nord. Au total nous avons été consultés par des personnes de 104 nationalités différentes.

Principales nationalités	
Congo (Kinshasa)	480
Maroc	440
Guinée	183
Belgique	183
Cameroun	175
Algérie	126
Mauritanie	71
Sénégal	65
Angola	58
Togo	54
Autres	960
Total	2795

Les 2795 dossiers totalisent 6815 demandes d'intervention auprès d'instances diverses :

Types de demandes	
Droit de séjour	4826
Sécurité sociale et problèmes financiers	662
Travail	380
Logement	227
Santé	182
Autres	538
Total	6815

Types de demandes liées au droit de séjour	
Régularisation article 9bis + 9.3 (raisons humanitaires)	1243
Regroupement familial (via la commune)	535
Régularisation article 9ter (raisons médicales)	494
Information mariage/cohabitation légale avec un non-résident	430
Demande d'asile	424
Recours Conseil Contentieux des Etrangers	365
Prolongation du séjour et autres démarches à la commune	361
Nationalité	244
Visa pour regroupement familial	229
Autres demandes de visa (travail, études, court séjour, mariage,...)	140
Séjour étudiant	111
Séjour européen	91
Radiation et retrait de séjour	92
Séjour illimité et résidence longue durée	67
Total	4826

Concernant le regroupement familial, le changement de loi intervenu en septembre 2011 a eu un impact très lourd en 2013 sur les familles. De nouvelles conditions ont été imposées avec effet rétroactif sur les demandes déjà introduites avant l'entrée en vigueur de la loi. En conséquence, de nombreux dossiers ont été refusés, et beaucoup d'autres n'ont pas pu être introduits.

Nous continuons à observer de nombreux refus de régularisation pour raison médicale y compris dans des cas de maladies très graves (SIDA, diabète, ...). Les instructions de la Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, Maggie De Block, sont extrêmement répressives.

Notons encore que le Code de Nationalité Belge a été modifié au 1^{er} janvier 2013, ce

qui rend l'accès à la nationalité belge plus difficile. De nombreuses personnes nous ont donc consultés pour information. Les modifications principales concernent la preuve de l'intégration sociale et de la participation à la vie économique.

LE SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL (SSI)

Le Service Social International, dont SASB est la branche belge, est actif dans 140 pays. Dans le cadre de cet organisme, nous avons traité cette année 134 dossiers (dont 76 nouveaux).

Il s'agit de situations personnelles ou familiales nécessitant une intervention coordonnée entre deux ou plusieurs pays. Deux situations se présentent :

- soit c'est SASB qui s'adresse aux branches et correspondants à l'étranger à la demande d'un organisme ou d'un particulier en Belgique,
- soit c'est un membre du SSI à l'étranger qui s'adresse au SASB pour une information d'ordre juridique ou social ou pour obtenir une enquête sociale en Belgique. Dans cette mission, SASB couvre l'entièreté du territoire belge.

Provenance des dossiers traités en 2013			
Branches et correspondants du SSI à l'étranger			55
Mandataires belges :			79
• Tribunaux belges :		31	
Région flamande	22		
Bruxelles	6		
Région wallonne	3		
• Services sociaux :		20	
• Particuliers :		28	
TOTAL			134

De nombreuses demandes adressées aux correspondants SSI à l'étranger sont sollicitées par des services

sociaux ou tribunaux belges désireux d'obtenir à l'étranger des éléments d'information leur permettant de statuer en sauvegardant l'intérêt supérieur de l'enfant, conformément à la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants (1980) et au Règlement n° 2201/2003 du Conseil européen relatif aux décisions en matière matrimoniale et de responsabilité parentale.

Nombre de dossiers	
Droit de garde	26
Droit de visite	16
Mauvais traitement, négligence d'un mineur	14
Rétablissement des contacts	14
Vérification des conditions de vie d'un enfant	8
Médiation familiale	7
Mineurs non accompagnés (recherche famille)	7
Rapt parental	6
Placement familial	6
Responsabilité parentale	5
Questions adoption	4
Recherche et regroupement familial	3
Recherche après adoption	3
Autre recherche et contact	2
Regroupement familial et assistance médicale	2
Assistance juridique	2
Installation de migrant	2
Soutien familial	1
Tutelle mineur	1
Document	1
Mauvais traitement envers un adulte	1
Violence conjugale	1
Tutelle adulte	1
Placement en institution	1
TOTAL	134

Il y a eu une augmentation significative de dossiers concernant le signalement d'enfants potentiellement en danger. Certains dossiers clôturés, ont fait l'objet d'une réouverture consécutive à une demande de réévaluation de la situation, formulée par un magistrat.

En 2013, nous avons travaillé en collaboration avec les Maisons de Justices, Le Service d'Aide à la Jeunesse, Comité Bijzondere Jeugdzorg, l'ADDE, des établissements scolaires, les tuteurs des mineurs non accompagnés,...

45 pays ont fait l'objet d'une collaboration dans le cadre des missions du SSI, essentiellement en Europe :

Nombre de dossiers par continent	
Europe	101
Afrique	15
Asie & Australie	11
Amériques	7
Total	134



L'AIDE AUX JUSTICIABLES

*Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 ;
et les lundi, mardi et vendredi de 14h00 à
17h30.*

Cette action prend de plus en plus d'ampleur. SASB est le seul service bruxellois à s'occuper de détenus étrangers confrontés à des problèmes de séjour irrégulier. Or les statistiques à notre disposition font apparaître que plus de 60 % des détenus en Région bruxelloise sont de nationalité étrangère, souvent pour des délits mineurs liés à la pauvreté, dont près de 30 % sont en séjour irrégulier.

En 2013, nous avons traité 362 dossiers en 2013 contre 324 l'année dernière, dont 210 nouveaux dossiers. Ces dossiers totalisent 480 demandes. 12 dossiers concernaient des femmes. 55 nationalités sont concernées.

Nb de dossiers par nationalités	
Maghreb	167
Afrique	42
Europe (dont 12 Belges)	55
Proche Orient et Asie	37
Europe de l'Est	27
Amérique latine	10
Inconnus	23
Réfugié	1
Total	362

Demandes traitées	
Problème de droit de séjour	280
Divers	54
Contact avocat	47
Logement	31
Retour volontaire	20
Problèmes sociaux	13
Santé	11
Contact famille	11
Réinsertion socioprofessionnelle	8
Réhabilitation	5
Total	480

LES ACTIONS DE COHÉSION SOCIALE

*Avec le soutien de la Région
Bruxelloise - COCOF*



Le programme de Cohésion Sociale de la Région Bruxelloise s'articule autour de trois thématiques :

- l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants
- l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés
- le soutien et l'accompagnement scolaire

En outre, quatre mixités doivent être visées dans toutes les actions : mixité de genre, mixité culturelle, mixité sociale, mixité d'âge.

À Siréas, trois actions entrent dans ce programme :

- le service juridique
- l'accompagnement social et l'action intergénérationnelle
- l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes

1. LE SERVICE JURIDIQUE

Consultations tous les jours, sur rendez-vous sauf cas d'urgence.

Le service juridique occupe deux juristes à plein temps. Spécialisée en droit des étrangers, l'action principale du service est l'information et l'assistance juridique aux primo-arrivants dans leurs démarches administratives (asile politique, régularisation, regroupement familial, ...). Le service social du SASB offre une aide de première ligne, lors de ses permanences quotidiennes, et oriente les bénéficiaires vers le service juridique

qui réalise un travail d'accompagnement lorsque le dossier nécessite une analyse ou une démarche plus complexe.

Cette année, 766 personnes ont bénéficié de ce service, pour un total de 1338 demandes :

Démarches liées au droit de séjour	
Régularisation de séjour art 9 bis (raisons humanitaires)	184
Séjour à la commune (regroupement familial, études, ...)	254
Régularisation de séjour art 9 ter (raisons médicales)	119
Asile politique ou protection subsidiaire	100
Demande de visa	77
Mariage d'un non résident	51
Recours au Conseil Contentieux des Etrangers	18
Intervention auprès du Médiateur fédéral	6
Autres démarches	
Nationalité	80
Permis de travail	53
Aide sociale et problèmes financiers	53
Sécurité sociale	45
Santé	24
Logement	18
Test ADN pour regroupement familial	9
Divers	247
Total	1338

Tout comme le service social, le service juridique est submergé par les demandes

d'accompagnement dans un contexte de restriction des droits et de précarisation grandissante du public cible.

Recours en annulation contre la loi du 8 juillet 2011 sur le regroupement familial :

Le 26 septembre 2013, la Cour constitutionnelle a rendu son arrêt suite au recours en annulation de la loi du 8 juillet 2011 introduit en 2012 par un groupe d'associations auquel Siréas a participé, considérant que cette loi est source d'arbitraire et porte atteinte à l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, ainsi qu'à la directive européenne relative au regroupement familial. Le contenu de l'arrêt est décevant. Parmi les rares améliorations, il y a l'annulation de la condition de revenus lorsque le regroupement familial est demandé par l'enfant mineur d'un Belge, l'assimilation du statut de «régularisé médical» à celui de protection subsidiaire ou encore la fixation d'un délai de traitement des demande limité à 6 mois.

2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET L'ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

288 personnes ou familles ont bénéficié de cette action réalisée par notre animatrice-interprète qui a effectué 126 déplacements :

Type d'accompagnement	
Dans les administrations	55
En milieu médical	44
Au domicile de personnes âgées	11
En milieu scolaire	10
Chez des avocats	6

Cette action ne vise pas à maintenir les personnes dans un état de dépendance mais au contraire à les rendre progressivement

autonomes. Elle rencontre la volonté de développer les différents types de mixité définis dans le programme régional de cohésion sociale. Cette action constitue un effort particulier car elle n'est pas subventionnée bien qu'elle soit agréée par la COCOF.

3. L'ALPHABÉTISATION ET LES COURS DE FRANÇAIS

*Débutants: lundi et jeudi de 9h20 à 12h.
Niveau moyen: mardi et vendredi de 9h20 à 12h.
Niveau avancé : lundi de 13h30 à 16h30 et mercredi de 9h20 à 12H.*

Nous avons accueilli 60 personnes dans ces cours. Trois groupes ont été organisés : débutant, moyen et avancé. Nos objectifs sont essentiellement de favoriser, par l'apprentissage de la langue, l'insertion dans la société du pays d'accueil, ainsi que les mixités sociale, de genre, inter-générationnelle, culturelle, en permettant à des personnes de cultures différentes, de niveaux d'éducation différents, sans distinction d'âges ou de sexe, de se rencontrer, de se comprendre.

Origine des participants	
Ex-URSS	21
Proche et Moyen Orient	14
Afrique du Nord	7
Amérique latine	6
Extrême Orient	5
Afrique sub-saharienne	5
Union européenne	2
Total	60

L'ÉDUCATION PERMANENTE

*Avec le soutien de
la Fédération
Wallonie-Bruxelles*



Lieux d'activités : Région de Bruxelles-Capitale, région liégeoise, région namuroise.

« Pour devenir des citoyens acteurs de changement, de développement... »

Avec des activités aussi diverses que des animations, des conférences, des projections débats, des ateliers d'écriture, des ateliers vidéo, des ateliers cuisine responsable, du théâtre action... le service Éducation Permanente s'efforce de respecter et mettre en pratique la philosophie du décret du 17 juillet 2003 relatif à l'Éducation Permanente. En vertu de ce dernier, le service Éducation Permanente vise à donner à chaque citoyen des clés pour devenir un véritable acteur de la société, tout en exerçant son esprit critique, ses droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques.

ACTIONS DE L'AXE 1 DU DÉCRET

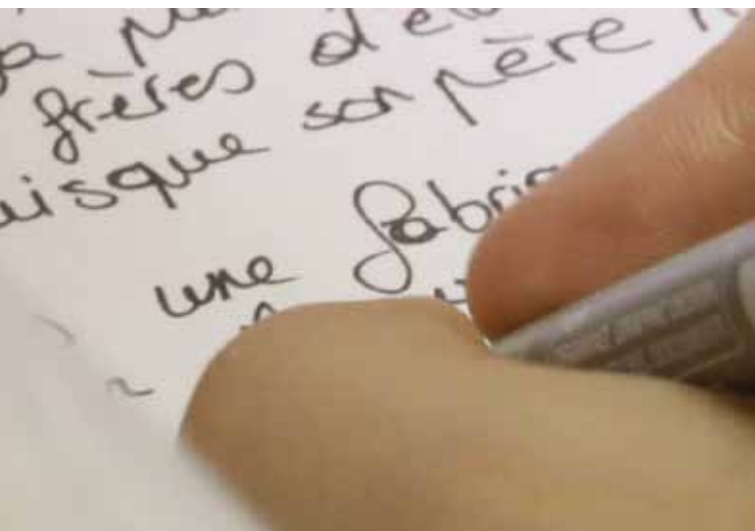
Cette année encore, nous avons développé un grand nombre d'activités (591 activités correspondant à 1529 heures d'animation). Ne pouvant pas toutes les décrire dans ce rapport, nous voudrions épinglez quelques projets que nous avons développés en 2013.

Participation au festival Respect de l'Égalité des chances

Le mot « respect » était sur toutes les lèvres à l'occasion du festival de l'Égalité des Chances qui s'est déroulé à Bruxelles du 8 au 25 novembre. Avec pour thème central le respect à travers les générations, 25 activités très diversifiées ont été proposées au grand public. Siréas cette année s'est joint au festival et a, dans ce cadre-là, invité le public à découvrir « **Respect existence or expect resistance** », le film qu'il avait réalisé avec les Jeunes d'Eyad asbl au cours d'un atelier de vidéo participative. À travers cet atelier, les jeunes se sont interrogés sur les relations entre jeunes et moins jeunes, leur compréhension mutuelle, leurs perceptions de la vie, leurs aspirations. Un film qui tente de renouer le dialogue entre les générations.

Le livre comme outil de débat

Après avoir précédemment proposé un atelier permettant de découvrir la bibliothèque des Riches Claires suivi d'un atelier d'écriture sur « que représente la lecture pour moi ? », nous avons proposé au public FLE (Français Langue Étrangère) qui fréquente la Maison



de Quartier Buanderie de débattre de différents sujets à partir de différents textes qui ont été lus en groupe. La lecture se veut participative et active (au moyen de techniques d'animation) et les livres lus ne sont pas choisis au hasard. Ils permettent à chaque fois d'aborder et de discuter de sujets comme les inégalités hommes/femmes, la double identité, le travail des enfants ou encore l'immigration. En parallèle, en vue de leur donner le goût à la lecture, la bibliothèque des Riches Claires met à la disposition du public des livres en plusieurs exemplaires qu'il peut emporter chez lui s'il le souhaite.

Cinématinées, nouvelle mouture

Depuis presque deux ans maintenant, chaque dernier mardi du mois (octobre à mai), nous organisons les Cinématinées. Ces dernières sont un endroit de découvertes, mais également et surtout un lieu d'échanges. Pendant ces matinées, nous invitons notre public à errer avec nous en leur proposant d'assister à la projection de documentaires suivi de débats. Ces Cinématinées sont ouvertes à tous, mais, nouveauté depuis octobre 2013, le débat s'adresse uniquement à un public qui ne maîtrise pas le français. En effet, ce changement favorise la prise de paroles d'un public pour qui le français n'est pas la langue maternelle. Ils ne se sentent, en effet, pas intimidés par d'autres personnes qui auraient des facilités d'élocution. Nous proposons une tranche horaire matinale (de 10 à 12h30) afin de

permettre aux personnes qui ne sortent pas le soir de découvrir et de prendre part à des manifestations culturelles auxquelles elles n'ont généralement pas l'occasion de participer.

Let's Art ! India et un partenariat culturel avec Europalia

Depuis quatre ans maintenant, notre service participe à la Journée Internationale des Migrants (18/12) en proposant des activités permettant d'aller à la rencontre des migrants et d'autres cultures avec son festival Let's Art ! Ainsi, à titre d'exemple, nous avons précédemment mis à l'honneur l'Afrique (2010), la Tunisie (2011) et la Macédoine (2012). En 2013, compte tenu de l'actualité brûlante (Le 16 décembre 2012, viol collectif de Jyoti Singh dans un bus de New Delhi, qui a été initiateur d'un mouvement massif de protestations en Inde) nous avons décidé de présenter l'Inde et plusieurs de ses spécificités. Pour ce faire, nous avons établi un partenariat culturel avec Europalia India qui, comme son nom l'indique, avait également choisi de mettre l'Inde au cœur de ses préoccupations en 2013. Pendant une quinzaine de jours, nous avons donc proposé à notre public une exposition photos « Dalits, l'intouchable vérité », un débat ayant pour thème « femmes indiennes en quête de droits » après la projection du film Pink Saris de Kim Longinotto, et deux concerts (les Khan Brothers et le Bollywood Brassband).



Nos statistiques, tous types d'activités confondus pour 2013, sont les suivantes :

	Activités	Participants	Heures
Thématique 1 (intégration)	404	5903	1055,65
Thématique 2 (citoyenneté)	101	1553	236,2
Thématique 3 (inégalités et conflits)	60	1209	173,95
Thématique 4 (santé)	26	280	63,5
Totaux	591	8945	1529,3

Statistiques des activités grand public :

	Activités	Participants	Heures
Thématique 1 (intégration)	16	1242	50,65
Thématique 2 (citoyenneté)	1	12	2,50
Thématique 3 (inégalités et conflits)	6	157	17
Totaux	23	1411	70,15

Statistiques des événements grand public

	Activités	Participants	Heures
Thématique 3 (inégalités et conflits)	8	1171	65,5

ACTIONS DE L'AXE 3.2 DU DÉCRET

Rédaction d'analyses et études

Sorte de fenêtre ouverte sur la Belgique et sur le monde, les analyses et études permettent de contribuer à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques qui déterminent la participation active de tout citoyen dans une société démocratique. Via nos écrits, nous voulons également sensibiliser et dénoncer des situations inacceptables en Belgique et dans le monde.

Ainsi, réparties en 5 rubriques (Monde et Droits de l'Homme, Economie, Cultures et culture, Migrations, Société), nos publications pour l'année 2013 sont les suivantes :

- 1 Parcours d'intégration : un pas en avant mais pas suffisant, par Pascal De Gendt
- 2 Les pays du Maghreb face au salafisme, par Pascal De Gendt
- 3 Inde : le combat des femmes, par Pascal De Gendt
- 4 Frontex, le contrôle des frontières européennes au mépris du droit, par Pascal De Gendt
- 5 Les sociétés militaires privées, une nouvelle superpuissance, par Pascal De Gendt
- 6 Qatar : les pirates de la démocratie, par Philippe Debouille
- 7 Femen : une nouvelle forme de militantisme ? À quel prix et avec quelle efficacité ? par Gaëlle Timmerman
- 8 Réforme des ACS : gare aux effets contreproductifs, par Pascal De Gendt
- 9 Les naufragés de Choucha, par Philippe Debouille

- 10 La protection des Roms, un défi pour l'Europe, par Pascal De Gendt
- 11 Mariages forcés et mariages arrangés, deux réalités différentes, par Pascal De Gendt
- 12 La réforme de la loi sur l'immigration aux États-Unis : beaucoup de compromis, pour pas grand-chose..., par Harmony vander Straeten
- 13 L'accaparement des terres agricoles en Europe de l'Est, par Philippe Deboulle
- 14 Données à caractère personnel : le pétrole des temps modernes, par Harmony vander Straeten
- 15 Les mauvais calculs de l'autorité, par Pascal De Gendt
- 16 Les BRICS en difficulté, le cas indien, par Pascal De Gendt
- 17 Racisme et liberté d'expression, par Pascal De Gendt
- 18 L'accueil des migrants : l'intégration par l'exclusion, par Renaud Demot
- 19 L'inconsistance des puissances occidentales dans l'application des droits de l'homme en Afrique, par Dieudonné Diumi Shutsha
- 20 Le régime Kagame au Rwanda : genèse, organisation et fonctionnement, par Dieudonné Diumi Shutsha
- 21 Les réfugiés de Lampedusa, une opportunité plutôt qu'un problème. Deux exemples calabrais, par Pascal De Gendt

Le relevé des visites sur site indique que ce sont les articles relevant du thème « Monde et droit de l'homme » qui intéressent prioritairement notre public. Vous pouvez consulter et télécharger toutes nos publications en allant sur notre site Internet www.lesitinerrances.com. Elles sont également disponibles en version papier sur simple demande.



LA PRÉVENTION IST/SIDA

*Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-
Bruxelles*



Le diagnostic d'infection par le VIH a été posé chez **un total de 25.879 personnes** en Belgique entre le début de l'épidémie et le 31 décembre 2012. **Au cours de l'année 2012, 13.352 patients séropositifs pour le VIH ont été suivis médicalement** en Belgique. Le nombre de patients suivis s'est accru de 6,0% par rapport à l'année 2011. Entre 1997 et 2012, le nombre de nouveau cas d'infection VIH diagnostiqués par an a augmenté de 75%. C'est en Région Bruxelloise et à Anvers que le plus hauts taux de diagnostics VIH par habitants ont été enregistrés en 2012.

Les migrants font partie des groupes les plus touchés et les plus vulnérables à l'infection au VIH/Sida. L'objectif général de nos activités est d'améliorer la santé de la population migrante par la réduction de la vulnérabilité face au VIH/Sida et aux autres IST. Et de renforcer les communautés en ce qui concerne la prise en charge de leur propre santé et l'accès aux soins.

LES STRATÉGIES D'ACTION

Nous assurons la production et la diffusion de matériel didactique (ex. brochure de prévention « Le sais-tu » en 16 langues) et l'organisation de séances de prévention adaptées aux réalités linguistiques et culturelles des différentes communautés.

La diffusion est assurée par des actions menées directement sur le terrain ainsi que par la mobilisation de relais et la décentralisation via les associations de prévention sida (Liège, Charleroi, Namur, les centres d'accueil pour réfugiés, etc.) Cette année, environ 736 personnes ont été sensibilisées par les animations formelles dans des lieux spécifiques (centres d'accueil pour réfugiés, maisons de jeunes, etc.) 521 personnes ont été sensibilisées par le travail de rue et environ 5000 personnes ont été touchées lors d'activités grand public (festival Couleur Café, Bruxelles Les Bains, cafés/bars, etc.) Cette année nous avons réalisé en partenariat avec le Festival Couleur Café 18.000 pochettes de préservatifs au logo du festival ce qui a remporté un grand succès auprès des jeunes.

Nous assurons aussi la formation de relais professionnels, essentiellement des équipes médicales, paramédicales et sociales qui travaillent avec un public composé de migrants (668 personnes formées cette année). La formation aborde la diversité culturelle en lien avec la santé et la sexualité. Nous assurons également la formation des « relais de santé communautaires » qui diffusent les informations au sein des communautés auxquelles elles appartiennent.

« LA PRÉVENTION COMBINÉE »

Les avancées thérapeutiques en matière de traitement de l'infection par le VIH ont été très importantes et nous obligent à

développer des stratégies de « **prévention combinée** ». Il nous faut construire des synergies entre les stratégies de prévention et le biomédical.

Pour que le risque de transmission soit effectivement réduit de manière significative, il faut trois conditions :

- a) la personne séropositive prenne correctement son traitement,
- b) que sa charge virale soit indétectable depuis au moins six mois,
- c) qu'il n'y ait pas d'autre Infection Sexuellement Transmissible.

Afin de pouvoir développer cette approche médicale il faut impérativement améliorer le recours au dépistage en population générale et auprès des publics migrants, et donc améliorer la promotion du dépistage et assurer une délocalisation de celui-ci afin d'aller vers les publics.


Il est très important pour SidAids Migrants de voir comment parler de la

prévention combinée avec un public migrant particulièrement vulnérable. De voir comment inscrire la prévention combinée dans un contexte social et juridique particulièrement difficile pour les personnes vivant avec le VIH (non droit, expulsion...etc).



Le Plan National Sida, qui vient d'être publié récemment, recommande « la diffusion d'une information complète sur les stratégies de prévention (port du préservatif, traitement post exposition, traitement as prévention, traitement pré exposition, impact d'une charge virale indétectable sur le risque de transmission) ».

Même si les avancées thérapeutiques en matière de traitement de l'infection par le VIH ont été importantes et invitent à une adaptation des stratégies de prévention, le préservatif, masculin et féminin, reste le socle de toutes les stratégies de prévention.

Journée de réflexion
**Les migrants séropositifs s'expriment
et disent non à la discrimination**
le 23 novembre 2013 de 13h à 18h30



Plus d'information et réservation par téléphone

  SidAids Migrants
Rue de la pépinière, 6 - 1000 Bruxelles
02/502.36.76 - 0471/21.32.02

LES PROJETS EUROPÉENS

Enfin, depuis de nombreuses années, Siréas collabore en tant que partenaire à des projets transnationaux relevant du programme LLP (Lifelong Learning Programme) de la Commission européenne. Ces projets ont une durée de deux ans. Début 2013, deux projets sont en cours :

1. LE PROJET WORK HARMONY



Le projet Leonardo Work Harmony (2011-2013) sur la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée s'est clôturé en octobre 2013. La recherche s'est focalisée sur l'organisation du temps de travail dans les entreprises, sur la flexibilité accordée par les contrats de travail. Work Harmony était coordonné par PrimaForma (Rome) et a impliqué des partenaires en Autriche (Chambre de Commerce de Vienne), Italie (ARLAS, COOSS Marche et CIRSES), Espagne (IFI), Irlande (Meath County) et Belgique (Siréas). Le projet a abouti à la mise en ligne d'une plateforme interactive comprenant du matériel d'enquête sur les besoins en matière de conciliation dans les entreprises.

2. LE PROJET SKILLS UP



Avec le projet Leonardo Skills UP (2012-2014) nous étions davantage en terrain connu, celui des compétences transversales. Ce projet de Transfert d'Innovation est basé sur le travail monumental réalisé par la société RPIC-ViP en Tchéquie (Ostrava) qui a produit un matériel pédagogique détaillé pour développer et mesurer 14 compétences « non-techniques » ou « transversales », en anglais *soft skills*. Le projet consiste à traduire et adapter ce matériel dans les langues des pays partenaires, en choisissant deux compétences par pays. Pour la Belgique nous avons choisi les compétences « Savoir communiquer efficacement » et « Savoir résister au stress ». Skills Up est coordonné par PrimaForma (Rome) et les partenaires sont en Grèce (Z-invest training center), Portugal (ISQ), Italie (ARLAS, Is.Con), Tchéquie (RPIC-ViP) et Belgique (Siréas).

SIRÉAS/FAE

LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

*Avec le soutien du Fonds Social Européen,
de Bruxelles-Formation, de la COCOF et d'Actiris*



Les formations professionnelles de Siréas/FAE s'adressent aux jeunes de plus de 18 ans qui sont sans qualification et sans possibilité de s'intégrer dans un circuit de formation formelle. Outre l'apprentissage technique, le soutien à la motivation, le développement de l'autonomie et le renforcement de la confiance en soi constituent des objectifs de formation majeurs.

FORMATION DE BASE EN FRANÇAIS ET MATHS ORIENTÉS MÉTIERS TECHNIQUES

Soutenu exceptionnellement par le Ministre de la Région Bruxelloise chargé de la formation professionnelle (COCOFO), ce projet a compris 3 sessions de 3 mois en 2013 adressées chacune à 15 stagiaires de 18 à 25 ans. Il est basé sur le constat qu'un nombre important de jeunes ont de sérieuses difficultés à suivre une formation professionnelle à cause du décalage, par rapport à d'autres stagiaires, de leurs connaissances dans ces deux matières de base. Cette action est organisée en synergie avec Bruxelles Formation Tremplin.

Au total, 38 stagiaires ont suivi les modules jusqu'au bout, dont 30 ont réussi les tests de fin de formation.

LE PROJET « T-FOREVER »

L'année 2013 fut la dernière année de la programmation 2007-2013 du Fonds Social Européen. La particularité du projet introduit par Siréas pour cette période fut l'organisation de passerelles avec l'Enseignement de Promotion Sociale. C'est ce que nous avons appelé le projet T-Forever. L'objectif était de décroïsonner nos formations « ISP », limitées à un an, pour donner aux stagiaires la possibilité de poursuivre dans l'enseignement de Promotion Sociale et d'obtenir en fin de parcours un certificat ou un diplôme reconnu officiellement.

Ce qui fut fait grâce à nos partenariats avec :

- en mécanique et l'électricité : les Arts et Métiers de Bruxelles - Institut Marguerite Massart
- en plomberie : les Arts et Métiers de Bruxelles - Cours Industriels
- en menuiserie : l'Université du Travail à Charleroi – IETS - PS
- en maçonnerie : l'Institut Cardinal Mercier, Schaerbeek
- en bureautique : l'IEPS de la Communauté Française, Mouscron
- en horeca : l'Institut Roger Lambion – CERIA, Anderlecht
- en confection textile : les Arts et Métiers de Bruxelles - Institut de la Parure et de l'Habillement.

Toutes les formations professionnelles de Siréas/FAE comprennent :

- De septembre à juin : 24h/semaine de formation technique et ateliers pratiques + 12h/semaine de cours généraux
- Un stage de 152 heures en entreprise, en fin de formation
- Une guidance et un suivi d'insertion socioprofessionnelle
- Un suivi social en cas de poursuite de la formation en Promotion Sociale

LA MÉCANIQUE

Objectif: Aide Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires

À l'issue de la formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 4 UF (Unités de Formation) en Promotion sociale. Il leur reste 6 UF à poursuivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « *Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaire* » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

L'ÉLECTRICITÉ

Objectif : Aide électricien en installations domestiques

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 3 UF en Promotion sociale.

Il leur reste 4 UF à poursuivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « *Monteur-câbleur en électricité du bâtiment* » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).

LA MENUISERIE

Objectif: Aide menuisier

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 5 UF en Promotion sociale. Il leur reste 4 UF à poursuivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « *Ouvrier menuisier* » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).

LA PLOMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE

Objectif : Aide Monteur Sanitaire et chauffage

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 4 UF en Promotion sociale. Il leur reste 10 autres UF à poursuivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « *Monteur en sanitaire et chauffage* » (correspondant au Certificat de qualification de «Monteur en sanitaire et chauffage» délivré à l'issue d'une 6^e année professionnelle de qualification).



LA MAÇONNERIE

Objectif : Ouvrier Maçon

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter toutes les UF en Promotion sociale ainsi que l'épreuve intégrée, pour obtenir un Certificat de Qualification de « Ouvrier maçon » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).

LA BUREAUTIQUE

Objectif : Employé(e) de services polyvalent(e)

À l'issue de la formation, les stagiaires sont présumé(e)s aptes à présenter les épreuves de toutes les Unités de Formation (UF) ainsi que l'épreuve intégrée de la section « Employé(e) de services » en vue de l'obtention du Certificat de « *Employé(e) de Services* » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

L' HORECA

Objectif : Restaurateur - Métiers de la salle et de la cuisine

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 6 UF en Promotion Sociale. Il leur reste 4 UF à poursuivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « *Restaurateur* » (correspondant au Certificat de Qualification de « Restaurateur » délivré à l'issue d'une 6^e année professionnelle de qualification).

LA CONFECTION TEXTILE OU CUIR & DAIM (ASBL FAE)

Objectif : agent qualifié(e) en Confection Textile ou en Confection Cuir & Daim

Pour la confection Textile : à l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 4 UF en Promotion Sociale. Il leur reste une seule UF à poursuivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « *Technicien(ne) en Habillement* » (spécifique à l'enseignement secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

Pour la confection Cuir & Daim : il n'existe aucune formation en Promotion sociale en Communauté française. FAE est le seul centre de formation pour le travail du cuir en Communauté française.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Évaluation des stagiaires par les formateurs de Siréas/FAE (session 2012-2013) : 81 stagiaires sur 92 inscrits ont terminé l'année avec fruit, répartis comme suit : 36 aux Étangs Noirs, 12 en Bureautique, 17 en Horeca, 16 en Confection Textile et Cuir, soit un taux de 88 % de réussite.

Évaluation par l'enseignement de Promotion sociale : deux situations se présentent :

La certification : elle concerne les stagiaires qui terminent la formation en maçonnerie ou en bureautique et qui, après réussite de toutes les Unités de Formation de ces sections, présentent l'épreuve intégrée en Promotion Sociale en vue d'obtenir la certification.

- *En maçonnerie*, 7 stagiaires sur les 8 inscrits ont obtenu le « Certificat de qualification d'ouvrier maçon spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de Promotion Sociale ».

- *En bureautique*, 6 stagiaires sur 8 inscrits ont obtenu le « Certificat d'employée de service spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion Sociale » et 2 ont dû, pour des raisons personnelles, reporter à 2014 la présentation de l'épreuve intégrée.

Au total, cela donne 81,2 % de certifications par rapport au nombre de stagiaires inscrits à ces épreuves.

L'admission à poursuivre en Promotion Sociale : Les autres stagiaires peuvent être autorisés à poursuivre leur formation en Promotion Sociale sur base de la réussite d'un certain nombre d'Unités de Formation. Ainsi :

- *Au Centre des Étangs Noirs* (sauf la maçonnerie): 29 stagiaires sur 32 ont réussi les épreuves et 19 se sont inscrits pour poursuivre soit 2/3.
- *En Horeca* : 8 ont présenté les épreuves, 6 les ont réussies et suivent le niveau supérieur en Promotion Sociale.
- *En Confection Textile*: les 11 stagiaires qui ont présenté les épreuves ont réussi, dont 10 poursuivent. Rappelons qu'il n'existe pas de formation en Promotion Sociale pour la Confection Cuir & Daim.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Au 31 décembre 2013, nous avons enregistré, malgré la crise, 11 mises à l'emploi de stagiaires sortis en juin 2013 (ce qui exclut les stagiaires formés en bureautique qui ne terminent qu'en décembre).

CONVENTION ENTRE SIRÉAS ET L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Toujours dans l'optique de faciliter les passerelles vers l'Enseignement de Promotion Sociale, et grâce à un travail important de mise en concordance des programmes, Siréas a introduit en février 2013 des demandes de convention avec l'Enseignement de Promotion Sociale en application des articles 10 et 11 de *l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 29 septembre 2011 fixant les modalités particulières de reconnaissance des capacités acquises pour l'accès aux études, le cours et la sanction de celles-ci dans l'enseignement de promotion sociale.*

Une telle convention permettra à Siréas de certifier certaines Unités de Formation de sorte que les stagiaires sortants pourront poursuivre en Promotion Sociale sans devoir préalablement présenter une épreuve d'admission. Les demandes de convention introduites en février 2013 concernent la mécanique, l'électricité, la plomberie, la maçonnerie et l'horeca. Les conventions seront signées par la Ministre chargée de l'Enseignement de Promotion Sociale, Mme Marie-Martine Schyns, le 26 mars 2014.



CONCLUSION

Le terme génocide désigne un acte «*commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux*», selon les termes de la Convention des Nations Unies 9 décembre 1948. Il a pris tout son sens lorsque le Tribunal Militaire de Nuremberg a condamné les crimes organisés par le régime nazi après la seconde guerre mondiale, en particulier pour l'extermination du peuple juif mais aussi des gitans que l'Allemagne n'a pas indemnisés parce qu'ils ne disposaient pas d'un État pour les représenter. Ils sont les oubliés par l'histoire. D'autres peuples ont subi des massacres systématique, tels les Indiens d'Amérique, les Arméniens en 1915, dont le génocide est officiellement reconnu par de nombreux États, les Cambodgiens en 1974-79, dont le génocide n'est pas reconnu sur le plan international alors qu'un quart de la population a été systématiquement assassinée ou est morte de faiblesse.

Après le génocide juif, un long travail de recherche fut accompli par des magistrats de haut niveau : rassemblement de preuves irréfutables, visite des camps... pour que l'on comprenne et retienne toute l'horreur de cette page d'histoire innommable qui ne peut et ne doit pas être oubliée.

Les massacres de 1994 au Rwanda ont été qualifiés par les Nations Unies de génocide des Tutsi, et en novembre 1994 fut institué le Tribunal Pénal International pour le Rwanda d'Arusha pour condamner les responsables. Aujourd'hui, 20 ans après, le TPIR est presque au terme de ses travaux. On doit à la vérité historique de dire que ce tribunal a dû conclure que ces crimes n'ont été ni planifiés ni programmés par les autorités au pouvoir à l'époque. Les présumés responsables sont tous acquittés quant à la présomption de planification. Les massacres d'une cruauté sans nom ont eu lieu, c'est indéniable. Mais

en connaît-on correctement l'histoire et les responsabilités ? A-t-on une image exacte des victimes de part et d'autre ? Une chape de silence sur cette partie de l'histoire du Rwanda s'est imposée. Pourquoi ?

L'Est du Congo, d'autre part, est le théâtre de violences indescriptibles depuis bientôt 20 ans. On parle de plusieurs millions de victimes dues aux massacres, à la maladie ou à l'épuisement. On y pratique le viol massif des femmes comme arme de guerre, voire un "fémicide" destiné à détruire la population. La richesse du sous-sol est la cause de ces horreurs. Enfants soldats, enfants dans les mines, soutien des armées rwandaise et ougandaise à des groupes rebelles dans ce chaos qui favorise l'exploitation illégale des ressources naturelles, transit des minerais vers le Rwanda, ... tout cela est largement documenté aujourd'hui. C'est dans ce contexte que se sont produits dans cette partie du Congo des massacres systématiques de groupes ethniques, dont des réfugiés Hutu, qui ont fait l'objet d'un rapport extrêmement détaillé de l'ONU, le rapport Mapping ¹. Celui-ci conclut que ce qui s'y est passé correspond bien au concept de génocide. Mais l'impunité demeure et les crimes continuent. Une autre chape de silence s'est imposée. Pourquoi ? À la lumière de ces événements, le terme génocide n'a plus le même sens. Cela change en fonction des puissances compromises et des intérêts en jeu.

1 ONU, Haut Commissariat aux Droits de l'homme, Rapport du Projet Mapping, août 2010, http://www.ohchr.org/Documents/Countries/ZR/DRC_MAPPING_REPORT_FINAL_FR.pdf

